



Réunion du Comité Syndical

du 8 février 2012

CS - 1.08

Provision pour risques financiers

Le huitième jour du mois de février de l'année deux mil douze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ, Claude GIRARD

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : M. Olivier MICHAU

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

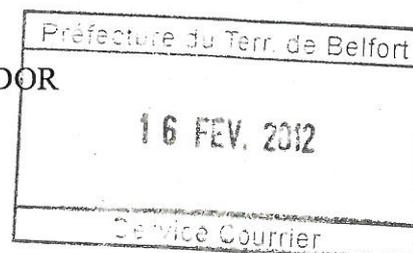
- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 13 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Jean-Claude MATHEY, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY
Pouvoir : NEANT

S.I.C.T.O.M : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER, Mme. Alexia LAVALLEE
Pouvoir : M. Hervé GRISEY à M. Marcel GRAPIN et Mme. Alexia LAVALLEE à
M. Gérard GUYON

C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique
RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis
HEILMANN, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI,
Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 8 février 2012

CS – 1.08 Provisions pour risques financiers

RAPPORT
Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président rappelle que le Comité Syndical a validé par délibération CS 4.06 du 14 décembre 2011 portant rapport d'information sur l'état de la dette, le principe de provisions pour risques financiers.

Ces provisions doivent permettre de pallier les conséquences d'entrée en phase structurée, à compter de 2015, de deux emprunts DEXIA CLF, référencés MPH250096 et MPH256893. Classés hors charte Gissler, ces emprunts sont indexés sur des taux de change, soit EUR/CHF pour le premier, USD/JPY pour le second.

Les provisions doivent nous permettre d'absorber, si besoin est, les échéances dégradées de septembre 2015, sans répercussion sur le coût de traitement.

Les estimations actuelles sont de l'ordre de 650 K €. Au regard du contexte incertain des marchés, il est souhaitable cependant de se donner une marge supplémentaire : il est ainsi proposé d'inscrire, à compter du budget primitif 2012, une provision annuelle de 250 K €.

L'inscription est effectuée au compte 6865 « Dotations aux provisions pour risques et charges financiers ». Il s'agit d'une opération semi-budgétaire.

Cette provision sera réintégrée au compte 66 en dépenses et au compte 78 en recettes l'année de sa réalisation.

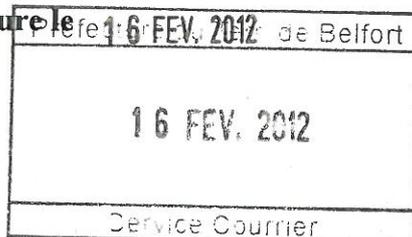
Ceci exposé,

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** l'inscription d'un crédit annuel de 250 K € au titre des provisions pour risques et charges financiers, à compter du budget primitif 2012, dans les conditions exposées ci-avant ;
- **PRECISE** qu'il s'agit là d'une opération semi-budgétaire.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 8 février 2012, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 16 FEV. 2012 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le 16 FEV. 2012 de Belfort



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI